

Documents à préparer pour votre inscription

Selon votre âge, votre nationalité et votre parcours. Le formulaire de pré-inscription en ligne vous demande exactement ces documents.

☒ **Obligatoire** ☐ **Facultatif (seulement si cela vous concerne)**

15 ANS

Vous avez 15 ans

Conduite accompagnée (AAC).

- ☒ Photo d'identité certifiée ANTS pour le permis (e-photo avec code)
- ☒ Pièce d'identité
- ☒ Justificatif de domicile
- ☒ Pièce d'identité de la personne qui vous héberge
- ☒ Attestation d'hébergement
- ☒ ASSR2

☐ Copie recto verso du permis AM si vous l'avez passé

16 ANS

Vous avez 16 ans

Mêmes documents qu'à 15 ans, plus le recensement.

- ☒ Photo d'identité certifiée ANTS pour le permis (e-photo avec code)
- ☒ Pièce d'identité
- ☒ Justificatif de domicile
- ☒ Pièce d'identité de la personne qui vous héberge
- ☒ Attestation d'hébergement
- ☒ ASSR2
- ☒ Attestation de recensement

☐ Copie recto verso du permis AM si vous l'avez passé

17 À 25 ANS

Vous avez de 17 à 25 ans

La JDC remplace le recensement.

- ☒ Photo d'identité certifiée ANTS pour le permis (e-photo avec code)
- ☒ Pièce d'identité
- ☒ Justificatif de domicile
- ☒ ASSR2
- ☒ JDC (journée défense et citoyenneté)
- ☒ Pièce d'identité de la personne qui vous héberge et attestation d'hébergement à 17 ans (vous êtes mineur)

☐ Dès 18 ans : pièce d'identité de la personne qui vous héberge et attestation d'hébergement, **seulement si vous êtes hébergé(e)**

☐ Copie recto verso du permis AM si vous l'avez passé

PLUS DE 25 ANS

Vous avez plus de 25 ans

Ni recensement ni JDC.

- ☒ Photo d'identité certifiée ANTS pour le permis (e-photo avec code)
- ☒ Pièce d'identité
- ☒ Justificatif de domicile

☐ ASSR2 si vous l'avez

☐ Pièce d'identité de la personne qui vous héberge et attestation d'hébergement, **seulement si vous êtes hébergé(e)**

☐ Copie recto verso du permis AM si vous l'avez passé

NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE

Vous êtes de nationalité étrangère

À tout âge, en plus des documents de votre âge.

- ☒ Preuve de présence en France depuis plus de 6 mois (certificat de scolarité, contrat de travail...)

Non demandée si vous avez déjà un numéro NEPH (bloc ci-contre).

DÉJÀ UN NEPH

Vous avez déjà un numéro NEPH ou venez d'une autre auto-école

Quels que soient votre âge et votre nationalité, y compris le forfait « autre auto-école ».

- ☒ Attestation de réussite à l'examen du code
- ☒ Attestation d'inscription au permis de conduire (générée par l'ANTS si vous vous êtes inscrit(e) vous-même, ou fournie par votre ancienne auto-école)

Rien d'autre. Dans le formulaire, ce cas s'applique si vous cochez « code obtenu », saisissez un numéro NEPH, indiquez être déjà inscrit(e) ailleurs ou choisissez « Reprise de formation ».

Remise en main propre : un document vous manque ? Dans le formulaire, cochez « Je remets ce document en main propre » et apportez-le à l'agence. Votre pré-inscription n'est jamais bloquée.